



COMMUNIQUÉ DE PRESSE URGENT

Comité référendaire NON au PLQ Cherpines - 27 février 2026

La population confignonnaise se sent trahie par ses autorités

À la veille du vote, des risques financiers majeurs enfin reconnus.

Pourquoi cette révélation si tardive ?

Confignon, 27 février 2026.

Madame, Monsieur,

Alors que le comité référendaire a, depuis le début, affirmé que le financement du projet des Cherpines n'était en rien garanti — propos appuyés par le président de la commission des finances du Conseil municipal (CM) — le Conseil administratif (CA) a assuré, contre toute évidence, que le financement était assuré. Cette position a grandement influencé le vote du CM, vote d'ailleurs obtenu à une voix près.

Plus grave encore, le CA a tenté vainement d'obtenir une promesse de financement du Conseil d'État à la veille de la séance publique du 26 janvier dernier, alors qu'il n'avait fait aucune demande pendant les dix mois s'étant écoulés depuis le préavis favorable du CM, et a, à ce jour, refusé de transmettre le planificateur financier complet qu'il a établi avec le canton.

Dans son dernier courrier au Conseil d'État, le CA exprime clairement que **le financement n'est pas possible en l'état**, contrairement à toute sa communication depuis la votation du préavis favorable de la commune le 25 avril 2025, notamment dans la brochure de vote (p. 9).

« Le solde à financer demeure également trop élevé pour permettre aux établissements bancaires d'entrer en matière... » cf. annexe

Le CA n'a accepté de rendre public ces lettres que sous la pression du CM, exigeant la convocation extraordinaire du Conseil municipal afin de permettre leur divulgation.

Le devoir des autorités est de transmettre des informations honnêtes afin que la population puisse se forger une opinion en toute connaissance de cause.

Ces échanges de courriers démontrent clairement que la Commune a sciemment caché des informations cruciales afin d'orienter le vote des Confignonnaises et Confignonnais sur le référendum du 8 mars prochain. Selon le résultat, la validité du vote pourrait être remise en cause.

Les autorités nous ont leurrés sur le financement : comment les croire encore sur les autres problèmes que soulève le développement des Cherpines, d'autant plus que des rumeurs circulent dans la commune selon lesquelles le comité en faveur du oui serait en

accointance avec les promoteurs et la majorité des propriétaires des terrains. Est-ce une affaire de logements pour les Configonnais ou de gros sous ?

Au nom du comité référendaire

Bertrand Jacot Des Combes

Porte-parole

Tél. 079 203 37 82

Annexes

(aussi disponible sur le site communal <https://www.confignon.ch/cherpines>) :

1. Lettre du 12 janvier 2026 du Conseil administratif à Nicolas Walder, Conseiller d'État en charge du département du territoire ;
2. Réponse du 28 janvier 2026 de Nicolas Walder à la Commune, qui ne comporte aucun engagement ferme ;
3. Lettre du 20 février 2026 du Conseil administratif de Confignon, dont le contenu est particulièrement préoccupant et plus grave encore qu'anticipé.

Site du comité référendaire

<https://cherpines-autrement.ch/referendum-non-aux-cherpines/>

Cherpines Autrement

facebook : <https://www.facebook.com/cherpines.autrement>

site : <https://cherpines-autrement.ch>

Sauvegarde de Confignon et environs ASC

facebook : <https://www.facebook.com/asconfignon>

Site : <https://asconfignon.ch>

Sauvegarde Genève

facebook : <https://www.facebook.com/sauvegardegeneve>

site : <https://enjeux.sauvegarde-geneve.ch>

Nature et Patrimoine du Val d'Aire ANPVA

site : <https://anpva.org/>

Qualité de vie à Bernex - Confignon ASBEC

<https://www.asbec.info/>

Demain Confignon

facebook : <https://www.facebook.com/demainconfignon>

site : <https://demainconfignon.ch/>

Les Libéraux-Radicaux Confignon PLR

<https://www.associations-plrge.ch/les-associations/confignon>